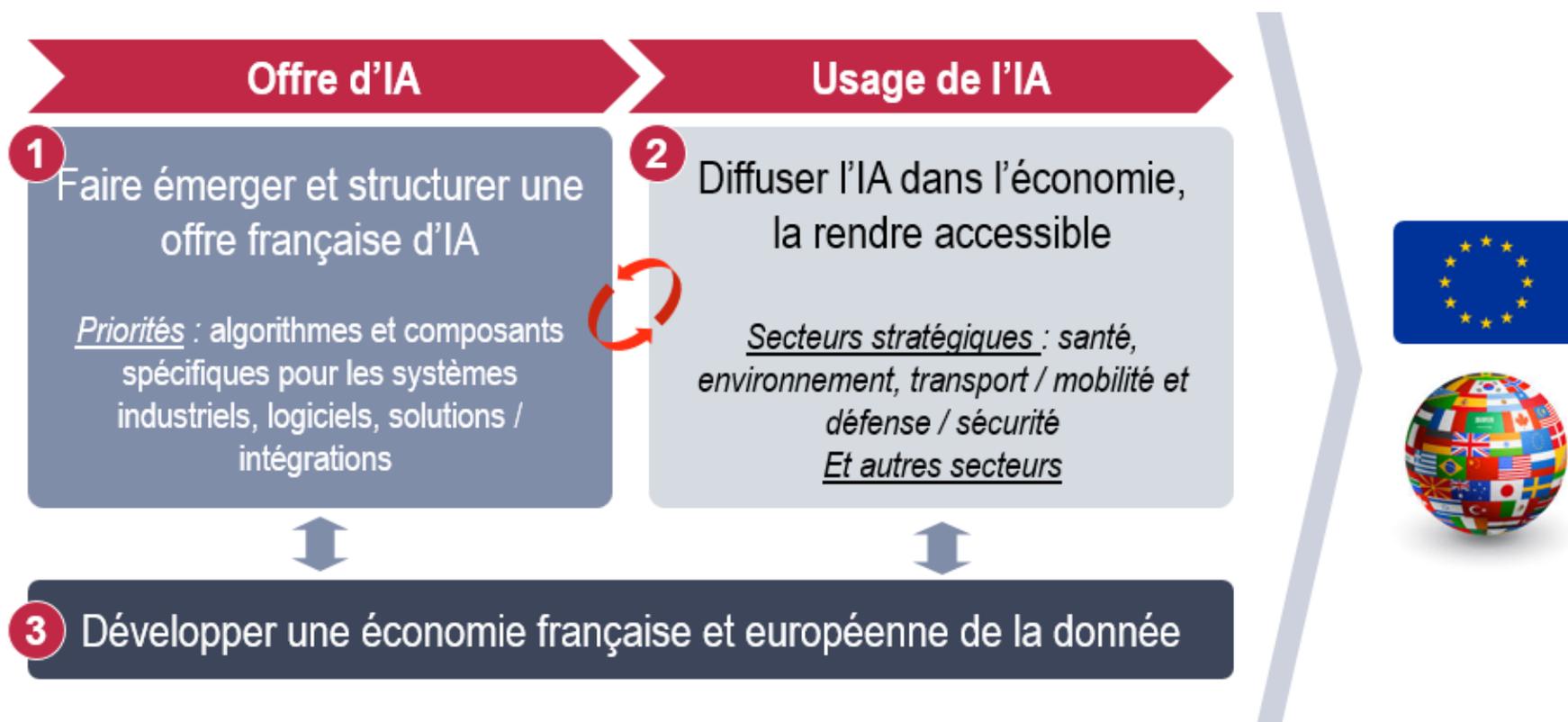




*Stratégie nationale sur l'Intelligence **Artificielle** Volet économique*

16/10/2019

Une stratégie économique de l'IA fondée sur la diffusion de l'IA dans les entreprises, stimulant l'offre française et portée dans les enceintes européennes et internationales

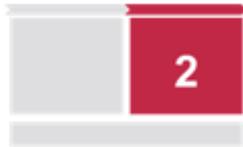


Des dispositifs à destinations des entreprises



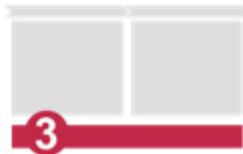
▶ Offreuses de solutions d'IA

- Challenges IA
- Ecosystème BPI
French Tech



▶ Utilisatrices

- Accompagnement IA
- Accompagnement
industrie du futur
- Sur amortissement



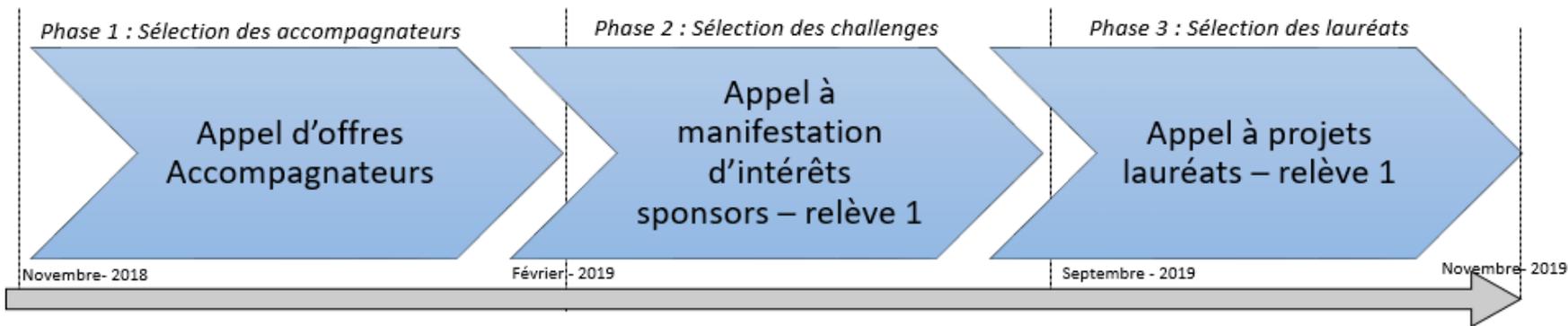
▶ Economie de la données

- Mutualisation de données

Challenges IA

- ▶ Les « Challenges IA » s'inscrivent dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), ils sont pilotés par la Direction Générale des Entreprises et opérés par Bpifrance.

Il va permettre de financer 40 challenges sur 3 ans entre des grandes entreprises ou entités publiques, et des start-up pour inventer des solutions innovantes s'appuyant sur l'IA dans les secteurs de la santé, du transport, la défense sécurité et l'environnement



Les start-ups ou PME peuvent candidater pour devenir **Lauréat** jusqu'au **29 octobre à 12h00**.

Appel à projet sur la mutualisation des données

- ▶ Mi-juillet, publication d'un appel à projet « Mutualisation de moyens au service des filières et plateformes numériques de filières », permettant de soutenir les initiatives de mutualisation de données destinés à l'IA. Il s'intègre à l'AAP Accompagnement à la Transformation des Filières.
- ▶ Cet AAP s'intègre dans la stratégie nationale en matière d'IA en mettant en œuvre l'une des recommandations du rapport de Cédric Villani. Il encourage les entreprises à partager et mutualiser leurs données dans des conditions acceptables par toutes.
 - Cahier des charges : [Mutualisation de moyens au service des filières et plateformes numériques de filières](#)
 - Voir le [site de la BPI et l'appel à projet ATF](#)

Extrait du cahier des charges de l'AAP sur la mutualisation des données

« Des initiatives de **mutualisation et de partage de données** destinées au développement de solutions d'*intelligence artificielle* (IA).

On entendra par « **mutualisation** » toute initiative visant à accéder aux données d'un écosystème ou de plusieurs acteurs, que ce soit par le biais de bases de données centralisées, ou par le biais d'*interfaces de programmation applicative* (API) permettant l'accès à la donnée entreposée chez l'acteur concerné.

Dans ce cadre, les projets soutenus devront démontrer leur capacité à soutenir le développement de solutions d'IA sur la base de données mutualisées au sein d'un groupement d'acteurs privés ou publics, en bénéficiant en particulier aux **PME** et **ETI** issues de cette filière. A titre d'illustration, les projets soutenus pourront notamment prendre la forme d'initiatives visant :

- La constitution de nouvelles bases de données mutualisées et/ou leur enrichissement par des moyens de collecte novateurs ;
- La mise à disposition de bases de données mutualisées ;
- L'exploitation de bases de données mutualisées.

Ces projets doivent bénéficier à une ou plusieurs filières, qui, par dérogation aux autres catégories de projets concernés par cet appel à projets, ne sont nécessairement celles du CNI.

Diagnostic Data Intelligence Artificielle porté BPI France

- ▶ A destination des PME et ETI (effectif inférieur ou égal à 2 000), immatriculé en France, dans tous secteurs d'activité, afin d'évaluer les pistes de développement à partir de l'exploitation des datas générées par son activité ou celles de ses clients
- ▶ **Modalités**
 - Prestation de 3 à 10 jours qui se déroule sur 2 semaines à 3 mois en fonction de l'intensité de l'accompagnement, de la maturité de l'entreprise et de la complexité du projet.
 - La prestation, conforme à un cahier des charges du Diagnostic Data IA est réalisé par des experts de la transformation par les datas, référencés par Bpifrance.
 - Les dépenses éligibles s'élèvent à un montant compris entre 3 000 € à 10 000 € HT cofinancé à 50 % par Bpifrance.
- ▶ Pour bénéficier du Diagnostic Data IA :
 - contactez les chargés d'affaires de votre [direction régionale Bpifrance](#)
 - connectez-vous sur la plateforme de demande en ligne : <http://diagdataia.bpifrance.fr/>



Merci